



J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la *Formation pratique pour éleveurs et vétérinaires : Nouvelles mesures pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens* en [Belgique](#). La formation est financée par la Commission européenne, mise en œuvre par le Consortium dirigé par l'[AENOR](#) et composée de la [Fédération des vétérinaires d'Europe \(FVE\)](#) et de l'[Agence espagnole des médicaments et produits sanitaires \(AEMPS\)](#).

La formation est gratuite pour tous les participants*. Les repas et l'hébergement sont inclus. Les frais de déplacement seront remboursés.



Quand

le 5 novembre 2025 de 09 h 00 à 17 h 30



Où

au [Park Inn by Radisson Leuven](#), (Martelarenlaan 36, 3010 Louvain)

Les objectifs de la formation pratique sont les suivants :

- Informer les éleveurs et vétérinaires des implications des règlements (UE) 2019/4 sur les aliments médicamenteux et 2019/6 sur les médicaments vétérinaires dans leur pratique quotidienne en exploitations agricoles.
- Faciliter la transition vers une utilisation réduite des antimicrobiens en informant les éleveurs et vétérinaires des mesures susceptibles de prévenir l'apparition d'infections.
- Encourager le partage des bonnes pratiques pour informer les éleveurs et vétérinaires des approches possibles permettant de réduire l'utilisation des antimicrobiens dans la pratique quotidienne.

- ✓ Inscrivez-vous [ici](#) pour participer à la session sur place.
- ✓ Remplissez le formulaire d'inscription en ligne avant le 15 octobre 2025 pour demander un hébergement et le remboursement des frais de voyage.
- ✓ Vous recevrez un e-mail confirmant que nous avons bien reçu votre inscription.
- ✓ Pour suivre la formation en ligne, inscrivez-vous [ici](#).

Cette formation pratique constitue une excellente occasion d'accroître votre niveau d'expertise concernant les règles introduites par le **règlement UE 2019/4 relatif aux aliments médicamenteux et le règlement UE 2019/6 relatif aux médicaments vétérinaires**. C'est aussi une occasion de networking et elle favorise le partage direct d'expériences entre éleveurs et vétérinaires praticiens. Veuillez consulter le programme ci-joint.

Cette formation a été accréditée par VetCEE en tant que cours de formation post-universitaire de niveau 7. Ceci, après que ses contenus et systèmes d'assurance qualité aient fait l'objet d'une évaluation.

Si vous avez des questions ou des demandes complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à amr_training_farms_vets@aenor.com

*Pour assister à la formation, il est nécessaire de s'inscrire via un formulaire d'inscription en ligne. Aucune demande d'inscription par e-mail ne sera prise en compte. *La formation est gratuite pour les participants. Un acompte sera demandé aux participants nécessitant un hébergement afin de garantir la réservation. Ce montant sera entièrement remboursé après la formation.